





autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

## Toxicologie

### Classement du mélange CLP

H302 - Nocif en cas d'ingestion.  
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires.  
 H361d - Susceptible de nuire au fœtus.  
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 Attention



P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P308+P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.  
 P391 - Recueillir le produit répandu.  
 P410 - Protéger du rayonnement solaire.  
 P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale  
 SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau  
 SPa1 - Pour éviter le développement de résistances aux substances actives bixafen, tebuconazole et prothioconazole, le nombre d'application de la préparation SKYWAY XPRO est limité à 1 application maximum par

## Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
 9 - Matières et objets dangereux divers		
 Dangereux pour l'environnement		

## Tableau des usages et doses autorisées

Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR (en jours) ou ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions Réglementaires (voir légendes)
Blé	Helminthosporiose, Rouille jaune, Rouille noire, Rouille brune, Piétin-verse, Septorioses, Fusarioses sur épis, Oïdiums	1.0l/ha	1 trait./an stade BBCH 30 à BBCH 69	BBCH 69	1a, 6a
Orge	Oïdiums, Ramulariose, Piétin-verse, Fusarioses, Helminthosporiose (D. teres), Rouille naine, Rhynchosporiose, Rouille jaune	1.0l/ha	1 trait./an stade BBCH 30 à BBCH 61	BBCH 61	1a, 6a
Epeautre	Helminthosporiose, Rouille jaune, Rouille noire, Rouille brune, Piétin-verse, Septorioses, Fusarioses sur épis, Oïdiums	1.0l/ha	1 trait./an stade BBCH 30 à BBCH 69	BBCH 69	1a, 6a

campagne.

### Délai de rentrée

48 heures après traitement.

**Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.** Porter des gants et un vêtement de protection appropriés pendant la phase mélange/chargement et l'application.

### Mentions obligatoires

SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.  
 SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.  
 SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.  
 EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

## Information santé

### Premiers secours

#### Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

#### Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

#### Contact avec la peau

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr) et [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

## Transport et Stockage

Point gélif : -5°C

Température maximum : 40°C

N°ONU : 3082



Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR (en jours) ou ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions Réglementaires (voir légendes)
Avoine	Oïdiums, Fusarioses, Rouille couronnée, Piétin-verse	1.0l/ha	1 trait./an stade BBCH 30 à BBCH 61	BBCH 61	1a, 6a
Seigle	Fusarioses, Rhynchosporiose, Rouilles	1.0l/ha	1 trait./an stade BBCH 30 à BBCH 69	BBCH 69	1a, 6a
Triticale	Rouille brune, Piétin-verse, Fusarioses sur épis, Oïdiums, Rouille jaune, Septorioses	1.0l/ha	1 trait./an stade BBCH 30 à BBCH 69	BBCH 69	1a, 6a

1 application par culture et pour contrôler l'ensemble des maladies

Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse

:<http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

**Bayer SAS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et usages mentionnés dans le tableau des usages ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs.**

**Pour toute utilisation liée à cet arrêté, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45.**

#### 1. Organismes aquatiques

1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Le tableau ci-dessus fait apparaître les précautions à prendre pour l'environnement, fixées par l'autorisation de mise en marché de la spécialité.

Si ZNT aquatique non fixée (en l'absence sur l'étiquette de zone non traitée par rapport aux points d'eau), respecter, selon les dispositions de l'arrêté du 4 mai 2017, la valeur minimale suivante : Zone non traitée 5 mètres.

#### 6. Gestion des résistances

6a. . SPa1 - Pour éviter le développement de résistances aux substances actives bixafen, tebuconazole et prothioconazole, le nombre d'application de la préparation SKYWAY XPRO est limité à 1 application maximum par campagne.

## Traitement

### Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Selon les régions et les maladies dominantes, SKYWAY XPRO s'emploie du début montaison à la floraison (stades BBCH 30 à 61 sur orge et avoine; stades BBCH 30 à 69 sur blé, épeautre, triticale et seigle).

Il peut être appliqué seul dans tout programme de protection.

SKYWAY XPRO peut s'utiliser sur céréales destinées à la production de semences.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

### Programme de traitement

Pour éviter le développement de résistances aux substances actives bixafen, tebuconazole et prothioconazole, le nombre d'application de la préparation SKYWAY XPRO est limité à 1 application maximum par campagne.

Afin de gérer au mieux les risques de résistance avec la préparation SKYWAY, il est recommandé de suivre les limitations d'emploi par groupe chimique préconisées par la Note commune INRA, ANSES, ARVALIS - Institut du végétal pour la gestion de la résistance aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille.

Bayer CropScience France recommande également :

- D'utiliser la spécialité SKYWAY XPRO en application préventive ou le plus tôt possible dans le cycle des maladies.

- De respecter les doses homologuées.

### Classification FRAC

3 - Inhibition de la demethylation en C14 (position ou liaison) de la synthèse des sterols.

3 - Systémique avec un mode d'action particulier pour un triazole (deux sites d'action distincts sur la biosynthèse des stérols).

7 - Inhibition de la succinate-déshydrogénase.

### Application (matériel, pression)

SKYWAY XPRO s'utilise dans des volumes d'eau allant de 100 à 300 l/ha. L'efficacité fongicide dépend du degré de couverture des organes à protéger. S'assurer d'un réglage approprié de la rampe ainsi que du choix de buses adaptées afin d'obtenir une répartition uniforme du produit sur la culture.

Agiter la préparation après un stockage au froid et durant l'application.

### Conditions du milieu



Ne pas traiter en cas d'hygrométrie inférieure à 60% et par des températures supérieures à 25°C.  
 En cas de stress hydrique marqué et ou de fortes amplitudes thermiques, éviter de traiter les cultures concernées par un usage homologué, en particulier les blés mal implantés et ou en situation de sol séchant.

### Mesures de protections des individus

Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE	
			PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ À RAMPE PULVÉRISATION VERS LE BAS	TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE		
<b>GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1</b> réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)		Réutilisables	À usage unique*	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables**
<b>EPI VESTIMENTAIRE</b> conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire ET EPI partiel			EPI vestimentaire ET EPI partiel	
<b>EPI PARTIEL</b> blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)						
<b>LUNETTES ou ECRAN FACIAL</b> certifiés EN 166 (CE, sigle 3)						
<b>PROTECTION RESPIRATOIRE</b> demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi- masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (EN143) de classe P3						

\*En cas d'intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

\*\*En cas de contact avec la culture traitée.



## Mentions légales

Skyway® Xpro ▣ 75 g/l bixafen 100 g/l prothioconazole 100 g/l tébuconazole ▣ AMM n°2110181 ▣ Détenteur d'homologation : Bayer SAS ▣ ® Marque déposée Bayer

Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4 ▣ Sensibilisation cutanée, catégorie 1 ▣ Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires ▣ Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 ▣ Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 ▣ Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1



▣ ▣ ▣ Attention ▣ ▣ H302 - Nocif en cas d'ingestion. ▣ H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. ▣ H335 - Peut irriter les voies respiratoires. ▣ H361d - Susceptible de nuire au fœtus. ▣ H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr) - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

Janvier 2022 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr)

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)



**Bayer Service Infos**  
0 800 25 35 45 **Service & appel gratuits**

**Bayer S.A.S.**  
Division Crop Science / Crop Protection  
16 rue Jean-Marie Leclair  
CS 90106  
69266 Lyon Cedex 09  
France  
[www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr)